

# Cahier d'acteurs

COMMISSION PARTICULIÈRE DU DÉBAT PUBLIC

## LE PROJET DE TERMINAL MÉTHANIER À ANTIFER

DÉCEMBRE 2007

### Contact

#### Ville de Fécamp

1 place Général Leclerc

76400 Fécamp

Tél. 02 35 10 60 00

estelle.grelier@ville-fecamp.fr

patrick.jeanne@ville-fecamp.fr

Estelle GRELIER

Présidente de la Communauté de communes de Fécamp

Vice-présidente de la Région Haute-Normandie

Vice-présidente du Pays des Hautes Falaises

Patrick JEANNE

Maire de Fécamp

Vice-président du Département de Seine-Maritime

Vice-président du Pays des Hautes Falaises

Depuis le 25 septembre, nous participons avec intérêt à toutes les réunions du débat public sur le projet d'implantation d'un terminal méthanier à Antifer. Par ce cahier des acteurs, en synthèse et en complément de nos interventions orales, nous souhaitons faire partager les principales motivations de notre opposition à ce projet. Au cours de ces trois derniers mois, notre conviction s'est renforcée autour de plusieurs points décisifs.

### **) Les porteurs du projet, au motif d'un intérêt national pré-supposé, méprisent la responsabilité fondamentale des élus locaux en matière d'aménagement du territoire**

De manière incantatoire, il nous est souvent rappelé que l'implantation d'un terminal méthanier à Antifer s'inscrit dans la stratégie nationale de diversification des sources d'énergie. Cette équation n'est cependant pas établie. Elle n'est étayée par aucun argument d'intérêt général, c'est-à-dire qui s'imposerait à tous. Bien au contraire, des éléments contradictoires questionnent ce postulat :

- la configuration de Gaz de Normandie, avec la présence majoritaire d'actionnaires étrangers relativise la portée de l'intérêt national ;
- la disparition annoncée des énergies fossiles, dont le gaz, producteur d'émissions à effets de serre ;
- l'extension prévue des deux terminaux méthaniers français et la multiplication des projets (trois sont, en ce moment, soumis au débat public), s'ils devaient aboutir, génèreraient une surcapacité de stockage sur le territoire national ;
- l'incompatibilité de ce projet avec les engagements européens, nationaux et régionaux relatifs à la lutte contre le réchauffement climatique.

« Les cahiers d'acteurs reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours des débats. Ils sont sélectionnés par la commission particulière de débat public qui décide de les publier sous forme de cahier d'acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs »

# Cahier d'acteurs

## LE PROJET DE TERMINAL MÉTHANIER À ANTIFER

Sans convaincre, le maître d'ouvrage habille d'intérêt général la recherche de profits financiers permise par l'ouverture à la concurrence du marché du gaz.

Dans cette perspective, par facilité et en vue d'une rentabilité financière accrue, le Port Autonome du Havre (PAH) a proposé le site d'Antifer, qui accueille déjà un terminal pétrolier. Nous condamnons fermement ce choix, proposé sans alternative, au motif qu'un trait de côte défiguré il y a 30 ans à des fins jamais atteintes doit aujourd'hui retrouver un attrait financier. Cette position de justification d'une erreur trentenaire, en la renouvelant, est indécente. D'autant plus qu'aucune autre hypothèse n'a été étudiée, notamment pas celle d'une implantation dans la continuité des infrastructures de Port 2000, alors que le projet gazier est défendu avec vigueur par les responsables politiques, consulaires et portuaires havrais ; ceux-là mêmes qui n'ont toujours pas motivé leur refus d'implantation sur le site d'Antifer d'un champ éolien. Les activités nobles au Havre et celles, plus polluantes et moins vertueuses, au Pays des Hautes Falaises !

En tant qu'élus du Pays des Hautes Falaises, nous aspirons – et œuvrons – pour notre territoire à un avenir plus ambitieux et souriant que celui de devenir la banlieue industrielle havraise ! Dans cette affaire, la compétence structurante d'aménagement du territoire, confiée aux élus locaux, est tout simplement bafouée. Le PAH et Gaz de Normandie s'affranchissent sans complexe de la concertation minimale avec les élus, qu'ils ne respectent pas. Ainsi, dans le cadre des négociations sur le contrat de projet entre l'Etat et la Région, le PAH a présenté, en janvier 2007, ses perspectives de développement devant les membres de l'exécutif régional : aucune évocation, aucun mot sur un terminal méthanier à Antifer, pourtant décidé par le Conseil d'administration plusieurs mois auparavant ! Le Pays des Hautes Falaises lance, en juillet 2007, son schéma de cohérence territoriale (SCOT). Aucune information ne lui est officiellement communiquée alors que le SCOT est un document directeur qui prévoit, sur la base d'expertises approfondies et de concertations entre élus, les orientations de développement d'un territoire à l'horizon des 20 prochaines années ! Ces méthodes nous révoltent. Elles laissent à penser que les élus, qui représentent encore les citoyens..., ne doivent pas se saisir du destin des territoires dont ils ont la charge ! Ceci est à l'opposé de notre conception de la politique.

### **) *Le projet de terminal méthanier à Antifer contrarie durablement le projet de développement du Pays des Hautes Falaises***

Le Pays des Hautes Falaises a été créé dans le milieu des années 1990. L'élaboration d'un projet partagé par les 5 intercommunalités qui le composent a pris de longues années, eu égard aux difficultés d'un calage politique. Le socle de l'accord réside dans le développement d'une économie touristique, qui recueille l'unanimité tant ses perspectives de créations d'emplois non délocalisables et de richesses sont prometteuses pour notre territoire, dont nous avons, lors de nos différentes interventions, rappelé les nombreux atouts. Labellisé Pays d'accueil touristique, doté d'un chargé de mission tourisme, le Pays des Hautes Falaises s'investit avec conviction, détermination et budgets dans la promotion de son territoire. Le tourisme est aujourd'hui affaire de communication. De ce point de vue également, le projet de terminal méthanier, situé à proximité d'Etretat, de sites classés et d'espaces naturels protégés, dessert nos objectifs et ne s'intègre pas du tout dans la stratégie locale de développement touristique mise en œuvre, avec succès, depuis plusieurs années. En termes d'emplois et d'attractivité, le tourisme est une économie à part entière, dont les bénéfices pour les citoyens, les hôteliers, les restaurateurs,

Estelle GRELIER  
Présidente de la Communauté de communes de Fécamp  
Vice-présidente de la Région Haute-Normandie  
Vice-présidente du Pays des Hautes Falaises

Patrick JEANNE  
Maire de Fécamp  
Vice-président du Département de Seine-Maritime  
Vice-président du Pays des Hautes Falaises

les commerçants... sont réels. Un projet alternatif de nature touristique, à définir dans la concertation, avec une exemplarité environnementale, éventuellement porté par le Pays des Hautes Falaises, donnerait un rayonnement supplémentaire à notre territoire.

En outre, le Pays a décidé de s'engager dans l'élaboration d'un Agenda 21, qui définit, dans la suite du protocole international de Kyoto, un programme d'actions de développement durable pour le territoire des 5 communautés de communes (celle du canton de Criquetot-l'Esneval y compris) touchant tant au domaine économique, social, qu'environnemental. Sous cet angle, le projet gazier est une provocation.

## **) Des interrogations récurrentes traitées avec légèreté et arrogance**

### **● Le maintien de l'accès à la plage**

Sans jamais aborder la compatibilité d'un terminal pétrolier et d'un terminal méthanier, le maître d'ouvrage veut nous faire croire, sans apporter aucune garantie, que l'accès à la plage de Saint Jouin-Bruneval, très fréquentée et d'un attrait touristique évident, sera amélioré ! Il est sérieusement permis d'en douter, quand on sait, par exemple, que le port de Fécamp, en respect de nouvelles normes européennes, doit aujourd'hui fermer son périmètre au public lors du déchargement de bois sur les quais ! Il nous semble que les dangers présentés par une zone pétrolière et gazière sont sans commune mesure !

### **● L'hypocrisie sur le montant de la Taxe Professionnelle (TP)**

A l'approche du terme du débat public et en dépit de plusieurs sollicitations, il nous a été précisé que le produit de la TP généré par ce projet n'était pas connu, eu égard à la complexité du calcul... Des réunions organisées en catimini et n'entrant pas dans le cadre d'ateliers, pourtant tenues en présence de membres de la commission particulière (nous saisissons d'ailleurs la commission nationale sur ce point), ont bien évoqué des chiffres alléchants, qu'un représentant de Poweo a d'ailleurs communiqués récemment à la presse. Toutefois, 13 millions d'euros, même dans un contexte de raréfaction de l'argent public et de non péréquation territoriale, ne peuvent adoucir le sacrifice d'un site remarquable qu'induirait l'implantation d'un terminal méthanier. Tout ne s'achète pas ! En l'occurrence, la préservation du cadre de vie des citoyens n'a pas de prix, comme en témoigne l'expression, légitime et argumentée, de leurs opinions lors des réunions.

### **● Les questions de sécurité, sources d'inquiétudes pour la population locale, sont traitées avec négligence**

Proximité des habitations et des lieux publics, circonscription du risque, effet domino, tracé et conséquences du gazoduc... aucune réponse crédible n'est apportée par le maître d'ouvrage, figé dans une posture à la fois défensive et agressive, et qui semble à l'évidence convaincu que le projet se fera de toute façon.

# Cahier d'acteurs

## LE PROJET DE TERMINAL MÉTHANIER À ANTIFER

En conclusion de ce cahier des acteurs, nous souhaitons redire notre ferme opposition à l'implantation d'un terminal méthanier à Antifer. Nous demandons un moratoire sur les projets énergétiques dans notre territoire, l'un des plus sollicités de France, et qui a dépassé, en la matière, son seuil d'absorption (nucléaire à Penly et Paluel, pétrolier à Antifer, centrale thermique au Havre et projets de centrale à charbon au Havre et de méthanier à Antifer) tout en rappelant que les bénéficiaires d'un tel projet ne seront jamais ni les citoyens ni les usagers, qui ne verront vraisemblablement pas leurs factures de gaz diminuer par la libéralisation du marché et la course à la meilleure rétribution des actionnaires qu'elle porte en germe.

Nous craignons toutefois que tous ces arguments soient bien vite balayés par le maître d'ouvrage. En effet, le 4 décembre, Charles Beigbeder, PDG de Poweo était interrogé par Nicolas Demorand, journaliste à France Inter. Par deux fois, le PDG de Poweo a affirmé que son groupe construisait un terminal méthanier au Havre. Il est déjà difficile de lui excuser cette imprécision géographique, mais nous ne pouvons lui pardonner de nier la procédure en cours qui mobilise de nombreuses énergies et d'anticiper ainsi les conclusions de la commission particulière et l'instruction administrative du projet. Au cours des différentes réunions publiques, nous nous sommes interrogés sur la réalité et les visées de la concertation. Nous avons, malheureusement, depuis ce matin, la certitude qu'il s'agit d'un simulacre de débat. Ce sont donc les intérêts privés de Poweo qui dictent l'avenir du territoire de la commune de Saint Jouin-Bruneval et du Pays des Hautes Falaises. Nous ne pouvons que nous en indigner.